

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie



ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JANVIER 2014 GENDARMERIE MOBILE A NIMES

OUVERTURE DE LA SEANCE A 10 H 00

Antoine CANDELA ouvre la séance et remercie les participants pour cette 10^{ème} assemblée générale qui représente les 10 ans d'existence de la création du C.S.C.O. Après un voyage en Oranie en 2004 on ne pouvait pas rester indifférent à l'état catastrophique des cimetières. C'est ce qui a motivé les participants pour créer à leur retour le collectif.

Après ces quelques mots d'Antoine CANDELA, un diaporama conçu par Nadège DIAZ et Nicole BOTELLA est projeté à l'assistance très émue par cette présentation. Ce montage est prévu pour être mis sur le site officiel de notre association à la disposition de nos adhérents. Il pourra également servir de présentation aux différentes associations, qui le souhaiteraient, pour inciter leurs adhérents à prendre conscience du travail effectué par le CSCO depuis une dizaine d'années et de ce qui reste à faire. Antoine CANDELA confirme que tous les cimetières d'Oranie, sans exception, sont visités. Il précise que le dernier «DEVOIR DE MÉMOIRE» présente les cimetières visités par la mission en Mai 2013.

Antoine CANDELA annonce sa démission en tant que président du CSCO, mais reste au sein du conseil d'administration, et passe le flambeau à la nouvelle équipe présidée par Jean-Jacques LION.

Huguette TROUPEL enchaîne sur une rétrospective détaillée de l'implication du CSCO pendant les 10 ans qui viennent de s'écouler. Elle nous parle des nombreux contacts pris avec les autorités françaises pour être associé aux décisions ministérielles particulièrement pour les regroupements. Le CSCO estimant que, compte tenu de sa connaissance du terrain, il a son mot à dire mais, malheureusement, à ce jour aucune satisfaction ne lui a été donnée sur ce point.

Elle poursuit par les différentes réhabilitations des carrés de TAMASHOUET, du cimetière d'AIN TEMOUCHENT, grâce au CSCO, au Consulat d'Oran, aux subventions reçues de différentes municipalités, du conseil régional de la région PACA, précisant que les cimetières de MERS EL KEBIR «militaire» et «civil» ont, eux, été réhabilités par le Ministère Français de la Défense suite à une intervention du CSCO.

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie



Durant ces 10 années, le CSCO s'est évertué à sensibiliser les nombreuses amicales d'Oranie, avec très peu de résultat, pour l'entretien des cimetières.

Dans cet exposé, elle n'oublie pas nos délégués algériens qui assurent le relais entre l'Oranie et le CSCO. Elle rappelle également le travail énorme accompli par Nadège DIAZ et Nicole BOTELLA, qui lors d'un séjour privé à Oran, ont photographié tous les livres et fiches qui se trouvaient dans les locaux du cimetière de TAMASHOUET. La possession de ces documents permet d'assister au mieux de nombreuses familles PN soucieuses du devenir de leurs tombes en Oranie.

Une action très importante durant l'année 2013 a été la mise en place d'une plaque mémorielle au cimetière de TAMASHOUET portant l'inscription «A NOS CHERS DISPARUS SANS SEPULTURES». Cette démarche a permis la reconnaissance d'un fait historique. Nous n'étions pas certains qu'il soit accepté par les autorités algériennes compte tenu de sa signification. Cette plaque, précise-t-elle, a même été réalisée gratuitement par les Pompes Funèbres d'Oran.

Antoine CANDELA enchaine par le devoir de chacun de solliciter les élus quelle que soit leur étiquette, le Collectif étant une association apolitique. Il rebondit sur les éléments présentés par Huguette TROUPEL en rappelant que l'entretien des tombes appartient aux familles.

Huguette TROUPEL rappelle que, lors du dernier congrès du Cercle algérianiste à PERPIGNAN, un rapprochement avec cette association a été tenté sans grand succès à ce jour. Par contre, l'ECHO DE L'ORANIE est un support important pour le CSCO.

Prise de parole de Louis de SANTA BARBARA qui lors de ses nombreux séjours, à titre privé en Oranie, rencontre régulièrement les différentes APC mais constate, à son grand regret, qu'en définitive toutes les promesses faites ne sont pas tenues. Même constat pour la mission qui s'est rendue en Oranie en mai 2013. Il faut rappeler que les accords bilatéraux entre la France et l'Algérie ne sont pas appliqués. Si nos cimetières, poursuit-il, sont dans un état lamentable, il en est de même des cimetières musulmans.

Les regroupements, poursuit Antoine CANDELA, sont du fait de l'état français et il nous est difficile de connaître en temps voulu les cimetières qui seront regroupés. Cette connaissance nous permettrait d'éviter des réhabilitations coûteuses et inutiles. Il est donc nécessaire de réhabiliter en priorité ceux devant recevoir les petits cimetières qui tendent à disparaître. Un état sur les prochains regroupements nous a été transmis par les autorités françaises. Il est un fait, même si ça ne plait pas à tout le monde, que le regroupement dans des caveaux collectifs est la solution la plus décente pour le repos de nos défunts.

Siège Social : 344, Avenue Pierre Gamel – 30900 NÎMES – Tél : 04 66 67 42 82

Email : csonational.nimes@orange.fr

Site internet : www.collectiforaniecsco.com

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie



L'APC des 3 MARABOUTS souligne notre adhérent, M. NOIRET, souhaiterait conserver ce patrimoine national.

Antoine CANDELA nous lit une lettre adressée par Monsieur HERNANDEZ au consulat de France à Oran le 9 novembre 2013, courrier resté sans réponse à ce jour. (Voir copie en annexe)

INTERVENTION DE CHRISTIAN SANTIAGO

Voir courrier joint en annexe.

VOTE DU RAPPORT MORAL

LE RAPPORT MORAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

COMPTE RENDU FINANCIER

Jean Louis NAEGELE nous détaille les différents postes du rapport financier qu'il tient à la disposition des personnes voulant le consulter.

Les comptes ont été vérifiés par P. CASTEX et P. GIMENEZ. Constat est fait qu'ils sont exacts et bien suivis.

Il est envisagé de se renseigner sur la défiscalisation des dons versés au CSCO.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

LE RAPPORT FINANCIER EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie



Jocelyne QUESSADA aborde la pétition internationale qui a été lancée pour le 5 juillet 1962. Il est un fait, indique-t-elle, qu'on appose des plaques, qu'on donne des noms de rue pour les événements des 17 octobre 1961, 19 Mars 1962, rien pour cette journée tragique du 5 juillet 1962 à Oran. Elle incite l'assistance, qui ne l'aurait pas encore signée, à le faire. Des imprimés sont prévus à cet effet.

Arrivée des élus de la mairie de la mairie de Nîmes, M. BURGOA, M. le Docteur TAULELLE et Mme JUANICO qui nous font l'amitié de nous rejoindre nous confortant dans l'intérêt qu'ils portent au CSCO.

REPRISE 14 H 30

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMISTRATION

Cette année statutairement tous les membres du CA sont sortants et sollicitent leur réélection à l'exception de Marie-Pierre NOURRY, Dominique SCOTTO et Jean-Louis NAEGELE, démissionnaires. Tous les candidats sont élus ou réélus. (Liste des élus en annexe). Les membres du Conseil d'Administration élisent par un vote poste par poste et d'une manière unanime les membres du Bureau (Liste en Annexe)

Un vote unanime de l'Assemblée Générale autorise le transfert du Siège Social et de l'agence bancaire.

Jean-Jacques LION, qui a accepté la charge de Président, précise la façon dont il appréhende sa nouvelle fonction et avant de présenter chaque membre du nouveau Conseil d'Administration, demande une minute de silence à la mémoire de Roger QUESSADA.

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie



Il reprend l'implication du CSCO depuis 10 ANS et rend un fervent hommage à Antoine CANDELA qui en restera avec Roger QUESSADA, président d'honneur.

Il projette sur écran sa philosophie de vie du CSCO et les modalités de la transition pendant les 6 mois à venir entre l'équipe de Nîmes et le nouveau bureau. Les axes de travail de la nouvelle équipe, en continuité avec la précédente, se résument en trois axes : « Résister, Améliorer, Attirer »... Cette devise est déclinée en actions précises dédiées à chacun des membres du Bureau, certes, mais qui est aussi et surtout l'affaire de chacun des adhérents du CSCO. (PPT de la présentation de Jean Jacques LION et de son Bureau en annexe)

Il sait qu'il est en parfaite continuité avec Antoine CANDELA avec ce qui a été créé depuis 10 ANS et souligne *«qu'il a allumé et maintenu une lumière qui est la mémoire de nos morts»*.

Antoine CANDELA le remercie sur l'historique présenté. Il est conscient de ce qui reste à faire. Il souligne qu'on peut compter sur la collaboration de l'ancien bureau de NIMES pour aider et assister la nouvelle équipe et son président.

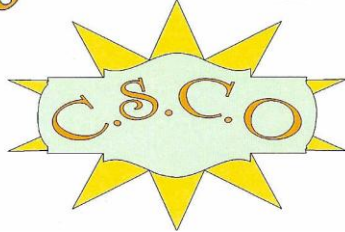
Jean-Jacques LION nous indique sa prise de contact avec Monseigneur MOLINAS lui proposant de devenir le remplaçant du Père GARCIA en tant que référence morale. Il remercie le Père GARCIA pour son implication au sein du CSCO.

Après l'exposé de JJ LION, certaines questions lui sont posées.

Pourquoi ne pas se rapprocher des députés européens, des médias ?

Les propos scandaleux d'Eva JOLY sont également évoqués. La plainte engagée à son encontre par la mairie de NICE et l'Echo de l'Oranie est soutenue par le CSCO.

Collectif Sauvegarde des Cimetières d'Oranie



PRESENTATION DU SITE OFFICIEL PAR JEAN PAUL GRAU

Le CSCO se dote d'un nouveau site INTERNET qui permettra de découvrir ce qu'est le COLLECTIF, d'informer sur les différents évènements passés et à venir.

Il fournira aux seuls adhérents les informations confidentielles provenant des fichiers photographiés par Nadège DIAZ et Nicole BOTELLA.

Jean Paul GRAU poursuit son exposé en nous précisant la façon de se connecter à ce site

cscocscoco.com

Il nous indique qu'il y mettra pour le «faire vivre» tous les renseignements utiles qu'on voudra bien lui fournir.

FIN DE LA REUNION A 16 H.

Siège Social : 344, Avenue Pierre Gamel – 30900 NÎMES – Tél : 04 66 67 42 82

Email : csonational.nimes@orange.fr

Site internet : www.collectiforaniecscocscoco.com